

# FINANCES

## LES DOUANES ET LE CHANGE

Il s'est produit un émoi considérable la semaine dernière parmi les importateurs au sujet du change appliqué aux droits de douane. Ces droits sur les marchandises importées d'Allemagne ou d'Autriche sont calculés, depuis le 22 juillet dernier, sur la valeur au pair de l'argent de ces pays. A cause de la dépréciation de l'argent de ces pays, le mark ne valant que 3 sous et la couronne moins d'un sou, il s'ensuit que bien souvent les droits sur un objet sont plus élevés que le prix de l'objet lui-même. Bien que ce mode de prélever les droits douaniers ait été en usage depuis deux mois, il semble que les importateurs ne s'en soient rendu compte qu'aujourd'hui.

M. W.-S. Weldon, percepteur des douanes, déclare à ce sujet: "Le règlement dit que les pays où la valeur étalon de la monnaie a été proclamée peuvent faire un connaissance de leur envoi à l'importateur ici, avec une déclaration à l'effet que la juste valeur du marché, telle que démontrée est en papier-monnaie du pays exportateur, et est équivalente à autant de monnaie en or. Cela est simplement signé par l'exportateur à la place d'exportation, et est accepté."

La difficulté est que les exportateurs en Allemagne majorent leurs prix en marks pour couvrir la différence du change. Pour les pays qui n'ont pas encore de cours établis, tels que la Yougo-Slavie, il faut avoir recours au consul résidant dans ces pays."

"Il y a exception pour la Grande-Bretagne, a ajouté M. Weldon. Par une disposition spéciale de l'acte de 1910, le souverain ou louis anglais doit passer au pair au Canada, sa valeur étant de \$4,86 2/3, et cette valeur s'appliquant aux droits de douane, tandis que, au cours actuel du change, le louis ne vaut que \$3.86. Il se trouve que cet acte est contre le commerce anglais. Ainsi, un importateur qui achèterait pour \$100 de marchandises en Angleterre ne paierait que \$80, en raison du change, tandis qu'il serait obligé de payer la douane sur \$100. Ce'a a eu pour résultat de créer beaucoup de difficultés dit M. Weldon.

Ce que les importateurs du Canada demandent, c'est que les autorités de la douane reconnaissent la dépréciation de la monnaie anglaise, afin que les importateurs puissent payer la douane sur la valeur dépréciée du souverain anglais, comme ils le font avec les autres pays.

## CHIFFRES COMPARATIFS DES COMPENSATIONS DES BANQUES CANADIENNES

Les Compensations des banques de Montréal révèlent pour la semaine passée une diminution notable. Elles s'élevaient à \$123,907,264 contre \$129,182,392 pour la période correspondante de l'an dernier.

Les compensations pour le mois de septembre continuent de se maintenir à un niveau élevé. Elles se totalisent à \$556,543,834 contre \$498,925,811 l'année dernière.

Voici le tableau comparatif pour les principaux centres du Canada:

### COMPENSATIONS HEBDOMADAIRES

	1920	1919
Montréal . . . . .	\$123,907,264	\$139,182,392
Toronto . . . . .	94,490,155	88,644,385
Winnipeg . . . . .	75,935,611	59,965,080
Ottawa . . . . .	7,473,921	13,829,781
Moncton . . . . .	767,911	.....
Hamilton . . . . .	7,372,675	6,483,938
Québec . . . . .	6,134,106	5,391,071
Halifax . . . . .	4,708,581	4,632,741
Saint-Jean, N.-B. . . . .	3,009,030	2,789,100
Windsor . . . . .	3,014,717	2,514,099
London . . . . .	3,170,784	2,789,100
Sherbrooke . . . . .	1,326,415	919,329
Kitchener . . . . .	1,098,534	867,437
Brantford . . . . .	1,402,305	1,292,448
Peterboro . . . . .	967,586	890,105
Brandon . . . . .	742,939	974,908
Fort William . . . . .	855,115	994,466
Medecine Hat . . . . .	626,124	552,939
Moose Jaw . . . . .	2,024,663	2,033,748
Prince Albert . . . . .	375,127	446,234
Lethbridge . . . . .	1,016,677	913,062
Calgary . . . . .	10,471,565	.....

### COMPENSATIONS MENSUELLES

	1920	1919
Montréal . . . . .	\$556,543,834	\$498,925,811
Toronto . . . . .	414,156,433	358,890,250
Winnipeg . . . . .	245,983,823	218,769,121
Ottawa . . . . .	33,473,726	42,194,407
Hamilton . . . . .	31,836,176	26,588,245
Québec . . . . .	30,648,095	25,182,030
Halifax . . . . .	22,421,025	19,811,960
London . . . . .	14,676,204	13,488,212
Windsor . . . . .	15,371,371	9,735,140
Saint-Jean, N.-B. . . . .	13,253,567	13,188,620
Sherbrooke . . . . .	5,524,034	4,112,790
Brantford . . . . .	6,574,696	4,955,276
Moncton . . . . .	3,513,528	.....
Peterboro . . . . .	5,235,936	3,509,196
Kitchener . . . . .	4,720,901	3,974,507
Lethbridge . . . . .	3,927,345	3,451,406
Brandon . . . . .	3,182,754	3,337,860
Fort William . . . . .	3,805,695	3,880,159
Medicine Hat . . . . .	1,957,501	1,957,501
Moose Jaw . . . . .	7,723,012	8,070,554
Prince Albert . . . . .	1,666,781	1,903,146
Calgary . . . . .	36,447,175	30,522,676

## NOS FABRICANTS ET LA QUESTION DU TARIF

Chaque jour, depuis quelque temps, des groupes de fabricants faisant partie de la "Can. Manufacturers' Association" se réunissent au "Montreal Board of Trade" et étudient la question tarifaire. Leurs opinions seront formulées devant la Commission du tarif, lorsqu'elle siégera à Montréal.

M. Gould, secrétaire de l'Association, déclare qu'à plusieurs des assemblées tenues jusqu'ici des représentants de fabriques subsidiaires américaines ont été présents et ont déclaré, sans exception, que si le tarif était élevé sur leurs articles de manufacture ils fermeraient immédiatement leurs usines ici et ouvriraient un bureau des ventes au Canada, et qu'en transférant leur fabrication aux usines-mères, ils pourraient opérer à moins de frais et ainsi faire une plus grande concurrence aux manufacturiers strictement canadiens.